

Adresse de la société populaire de Bourg-sur-Rhône (Ardèche) qui félicite la Convention sur ses travaux, lors de la séance du 16 thermidor an II (3 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Bourg-sur-Rhône (Ardèche) qui félicite la Convention sur ses travaux, lors de la séance du 16 thermidor an II (3 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 92-93;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22614_t1_0092_0000_10

Fichier pdf généré le 09/07/2021

l'aristocratie s'agitte (*sic*), et que, sous des dehors trompeurs, elle s'attache à poursuivre les vrais patriotes. Mettez-vous en garde contre ses mouvements, et que votre énergie mette le patriotisme à l'abri de ses atteintes.

Comptez sur nos efforts pour seconder vos intentions pures; poursuivez votre glorieuse carrière et ne vous arrêtez que lorsque les factieux, les traîtres et les tyrans seront anéantis; hâtez-vous d'assurer à la République ce bonheur impérissable qu'elle attend de vous, et qui doit vous mériter la reconnaissance de tous les hommes libres et les hommages de la postérité.

CHEVALLIER, FOUCHER, CHARLOT, MOREAU (*agent nat.*), M. MOISAND (*présid.*), DESPLALEZ l'ainé, DUPRAT, BELLUOT le jeune, CUSSEY (?) (*secrét.*)
BILLARD.

k

[12 therm. II] (1)

Citoyens représentants,

D'exécrables traîtres, assez scélérats pour cacher leurs complots liberticides, sous le voile séduisant du plus pur patriotisme, ont mis la patrie et la République dans le plus grand danger : grâce à votre attitude imposante, et à votre surveillance active, ces complots ont été découverts, et déjà les chefs de ces odieux projets ont tombé sous le glaive de la loi. Périssent ainsy tous ceux, non seulement qui ont trempé dans ces complots, mais qui, par la suite, seroient assez infâmes pour oser préparer des fers à des hommes libres. Le peuple français, citoyens, a mis en vous sa juste confiance; restez fermes à votre poste, et assurez à ce peuple qui vous chérit, une liberté pour laquelle il est prest à répandre tout son sang. La commune de Sens se félicite, avec tous les bons citoyens, des mesures qui vous avez prises dans votre sagesse pour prévenir les suites désastreuses qu'auroient pu avoir les projets dont elle frémit : soyez assurés de son zèle infatigable, et de la surveillance qu'elle ne cessera d'ap[pl]orter pour déjouer les manœuvres des malveillants, et concourir de tout son pouvoir à l'affermissement de la République. S. et F.

GAULTIER (*maire*), BENOIT (*notable*), HUNOT (*off. mun.*), autre BENOIT (*notable*), CHAUSSEPOINT, POUILLAIN, JOUX (*off. mun.*), FORTIEZ, DUFOUCQ (*notable*), DENIS (*secrét.-greffier-en-chef*), BOULICOT (*off. mun.*), HARDY, CORNILLET, HEDIARD [et 6 signatures illisibles (dont celle de l'*agent nat.*)].

(1) C 312, pl. 1 241, p. 8: *Moniteur* (réimpr.), XXI, 393; *J. univ.*, n° 1 716. Mention dans *J. Sablier*, n° 1 477; *B^m*, 26 therm. (1^{er} suppl^l).

2

Le citoyen Marcou, accusateur public dans le département de l'Ardèche, offre, en don patriotique, les arrérages d'une pension de 80 livres pendant tout le temps que durera la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (1).

[*Privas*, 4 therm. II] (2)

Représentans

Vous venez de liquider en ma faveur une pension annuelle et viagère de 80 liv. 4 s. Elle est, par là même, due depuis et inclus 1791. Veuillez bien recevoir l'offrande que j'en fais à la patrie pendant tout le tems que durera notre juste guerre contre les tirans et pour le passé, que je sois ou non salarié par la République. Vive la Montagne !

MARCOU

3

La société populaire de Bourg-sur-Rhône, ci-devant Saint-Andéol (3), félicite la Convention nationale sur ses travaux, et applaudit aux victoires des défenseurs de la patrie dans les plaines de Fleurus.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[*Bourg-sur-Rhône*, 7 therm. II] (5)

Des succès éclatants couronnent chaque jour vos glorieux travaux. Les tirans et leurs suppôts pâlissent sur leurs thrones chancelants, et nos troupes ne comptent leur[s] combats que pour des victoires. Il a donc fui, cet infâme Cobourg ! Ses lâches soldats n'ont pu soutenir les regards des hommes libres. O plaine de Fleurus, vous serez un moment de triomphe pour les Français, comme le détroit des Thermopyles le fut pour les Grecs : les Grecs étoient alors ce que les Français sont aujourd'hui; ils étoient vertueux et libres.

Législateurs, gloire vous soit à jamais rendue ! Gloire soit à jamais rendue au comité de salut public ! Vos soins bienfaisants s'étendent sur toute la surface du sol de la République. En nous donnant la liberté, vous nous avez appris à en user. Vous avez donné une baze à la vertu en reconnaissant l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Nos armées, dirigées par vous, seront toujours invincibles, et, désormais, nous n'aurons pas besoin de fouiller dans

(1) *P.-V.*, XLIII, 2. *B^m*, 27 therm. (2^e suppl^l).

(2) C 312, pl. 1 241, p. 5.

(3) Distr. de Coiron, Ardèche.

(4) *P.-V.*, XLIII, 2. *B^m*, 25 therm. (2^e suppl^l) et 27 therm. (1^{er} suppl^l).

(5) C 314, pl. 1 259, p. 33.

l'histoire des Grecs et des Romains pour trouver des législateurs et des héros. Vive la montagne !

Les membres composant le comité de correspondance :

MADIENS, PEYROLLONAZ, ASTIER, RIBOU, VIVIEN, PINGARD, BUFFET, CHALAMET fils, SEQUIN; DES-SERRES, DELASSAULT, P. SERVIER, MESCLON fils, PRATZ fils (*présid.*)

4

La société populaire de Melun (1) applaudit à la vigilance de la Convention nationale qui a découvert les conspirateurs, et à l'énergie qui les a punis le 9 thermidor; elle invite les citoyens français à se garantir de l'engouement pour des individus, qui enhardit les ambitieux, et à ne s'attacher qu'aux principes qui assurent la liberté et l'égalité.

Mention honorable et insertion au bulletin (2).

[*Melun, s.d.*] (3)

Citoyens représentants

C'est à présent que les tyrans ne peuvent se dissimuler que la liberté est impérissable, puisque votre vigilance et votre énergie ont découvert et puni (*sic*) des traîtres que le peuple ne pouvoit soupçonner, quand, dépositaires d'une partie de votre autorité, ils semblaient mériter votre confiance par l'apparence des vertus.

Quelles leçons pour les peuples ! Quel exemple surtout pour les ambitieux ! Français, ne voyons désormais dans la Convention que l'assemblage de nos représentans, sans distinguer les individus, en nous rappelant ce Roland, qui entourait si souvent son nom des éclairs de l'éloquence pour éblouir le peuple qu'il trompoit. Mettons-nous en garde contre les prestiges de l'orateur égoïste qui ne veut que briller. Effaçons de notre mémoire les noms des rédacteurs de ces adresses et de ces rapports fameux ordonnés par la Convention. Ne nous occupons que d'elle. Tenons à ses principes : ils sont immuables, et ne nous attachons pas aux hommes qui peuvent changer. Rallions-nous donc à un centre commun. Fortifions le gouvernement par l'obéissance aux lois, et périssons, s'il le faut, pour maintenir la liberté et l'égalité.

Et vous, ambitieux de tous les genres, conspirateurs de toutes les classes, vous aurez appris à ce peuple si fier et si jaloux de sa liberté, mais si bon et si confiant, à se défier des plus belles apparences. Il manquait, en effet, à son caractère républicain cette défiance salutaire qui sait éventer les ambitieux, sous quelques masques qu'ils se cachent.

Voyez quelle attitude le peuple a conservé[e] sur le bord du précipice, et avec quel sang-froid

il a sondé les profondeurs de l'abîme entrouvert sous ses pas. Voyez comme, à la voix de ses représentants, l'illusion s'est promptement dissipée, et comme il a repoussé les factieux pour se réunir à la majorité de la Convention.

Que nos ennemis se persuadent que ce n'est pas les phantômes de la liberté et de l'égalité que le Français poursuit. Il cherche la réalité. Il veut qu'après 5 ans de combats et de sacrifices, tous les citoyens soient libres et égaux. Ce n'est pas pour se donner de nouveaux tyrans qu'il a fait expirer la royauté et qu'il a mis en fuite l'aristocratie. Il veut bien suivre les guides qui l'éclairent, mais il ne souffrira plus de maîtres qui le dominent. Tremblez, nouveaux Catilinas ! Le bras du peuple est levé pour vous frapper. Il égorgeroit César au milieu du sénat, et précipiteroit Manlius à la vue du Capitole.

Voilà, citoyens représentants, quels sont les sentiments de la société de Melun, ainsi que ceux de tous les bons citoyens de notre commune. Restez donc fermes à votre poste. Consolidez notre gouvernement, et toutes les sections de la République suivront l'exemple des sections de Paris. Lorsque nous apprîmes que vous étiez en péril, nous célébrions alors la fête des jeunes martyrs de la liberté. A cette nouvelle désastreuse, nous fûmes un moment étonnés, et une sorte de stupeur s'empara de nos esprits. Mais bientôt, nous rappelant le courage dont vous aviez déjà donné tant de preuves, nous pensâmes que le génie de la République vous couvrirait de son égide, que la liberté triompherait, et cependant nous enviâmes à nos frères de Paris l'avantage de vous faire un rempart de nos corps et d'éloigner de vous le fer des assas[s]ins.

Grâces soient rendues à l'Être suprême qui veille sur nos destinées. Que, d'un bout à l'autre de la République, des chants d'allégresse lui témoignent notre reconnaissance. Qu'une fête annuelle rappelle à tous les âges les événemens du 10 thermidor, les noms des citoyens qui, dans cette crise affligeante, se sont dévoués pour sauver la patrie. Et que nos enfants n'y répètent les noms de Robespierre, de Saint-Just et de Couthon, qu'avec l'horreur que doivent inspirer des traîtres et des liberticides.

MUCINOT (*secrét.*), GUINGAND (*présid.*), N. CEZE (?) (*secrét.*)

5

Une députation de la section de la Maison-Commune est admise à la barre : en retraçant les effets de l'oppression qui pesoit sur la France, elle exprime la reconnaissance des citoyens envers la Convention, dont la fermeté et l'énergie ont détruit la tyrannie et puni les tyrans.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Applaudissements*]

(1) Seine-et-Marne.

(2) P.-V., XLIII, 2. Mentionné par B^{re}, 27 therm. (1^{er} suppl^l).

(3) C 314, pl. 1 259, p. 37.

(1) P.-V., XLIII, 2.